

**RÉPUBLIQUE
FRANCAISE**DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 15 décembre 2021

Nombre Membres

En exercice : **35**Présents :**17 Titulaires****2 Suppléants**Pouvoir :**2**Votants :**21 Pour****0 Contre****0 Abstentions**Date de la convocation :

28 Novembre 2021

**Délibération n°
2021.12.35****L'an deux mil vingt et un et le quinze décembre**

A 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol-sur-Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

Présents : René BORY, Alain MARTIN, Philippe GESSEN, Éric PETIT, Jean-Paul LYONNET, Laurent CAPPY, Anne DEFOUR, Michel CONVERS, Patrick RIFFARD, Yves BRAYES, Bernard BARRY, Jean-Paul CELLE, Michel MONDON, Éric DUBOUCHET, Thierry BENEVENT, Alain FOURNIER, Jean-Paul AULAGNIER, Pierre LIOGIER, Evelyne BAYET.

Absent excusé : Guy JOLIVET, Éric GROS, Fabien BONNISSOL, Didier ROUCOUSE, Pascal MEILLER, Anthony MOUNIER, Nathalie ARSAC-DELAIGUE.

Absents : Jean-Pierre MONCHER, Josiane GIRAUD, Thierry ASTIER, Christian BONNEFOY, Calogero GUINTA, Annie MANGIARACINA, Dominique FREYSSINET, Karine LARDON, Justine ROUX, Jérôme ROSIER, Pierre MOREL.

**Extension des consignes de tri
Désignation d'un élu référent**

A la suite du précédent Comité Syndical réalisé le 30 Août 2021 et de la délibération n° 2021.08.25, sur l'autorisation pour répondre à l'appel à projet sur l'Extension des Consignes de Tri et l'optimisation des collectes, le dossier est en cours de finalisation.

Afin de pouvoir répondre favorablement CITEO demande de fixer la date effective des consignes de tri sur l'ensemble de son territoire ainsi que la désignation d'un élu référent auprès de CITEO pour cet aspect.

Les Extension des Consignes de Tri devant être effectives avant le 31 décembre 2022, la date proposée par les services du SYMPTTOM pour cette mise en place est le 1^{er} novembre 2022, sous réserve d'acceptation du dossier de candidature de l'Appel à Projet par CITEO. Cette échéance permettra à l'ensemble des services de réaliser le travail nécessaire au déploiement des Extensions des Consignes de Tri (*communication ; réajustement des tournées ; amélioration des points de collectes...*)

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré

- **AUTORISE** la mise en place des extensions de tri au 1^{er} novembre 2022.
- **DESIGNE** Monsieur Éric DOUBOUCHET en qualité d' élu référent aux extensions des consignes de tri pour le SYMPTTOM.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

Le Président

S.Y.M.P.T.T.O.M
17, Rue du Général de Chabron
BP 20029
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél : 04 71 75 57 57 **Jean-Paul LYONNET**